

PROJET ÉDUCATIF LOCAL



LES ÉTAPES À VENIR

D'ici à la mise en œuvre du nouveau calendrier scolaire, la Ville va poursuivre son travail à travers les différents services municipaux, afin de préparer au mieux la rentrée. Comme c'est le cas depuis le début de la concertation, tous les intervenants seront intégrés pour une adaptation optimale et une compréhension globale des enjeux et des stratégies.

Décembre 2013 – Juin 2014

1- Formation des animateurs pour animer les ateliers.

2- Choix et préparation des intervenants pour les ateliers (intervenants extérieurs et associations).

Février – Mars 2014

Travail avec l'ensemble des acteurs intervenants dans les groupes scolaires et les intervenants des ateliers (agents municipaux, enseignants, intervenants extérieurs) :

- Présentation des différents ateliers ;
- Mise en lien entre les projets des écoles et les ateliers ;

- Élaboration de l'organisation des ateliers de façon générale : modalités d'inscription, nombre d'enfants dans les écoles,...
- Élaboration d'un guide en direction des familles, des enfants et des professionnels, et affichage dans les écoles ;
- Mis en place d'un système de coordination et de veille pour les premières semaines de la réforme.

Avril – Juin 2014

1- Réunion par groupes scolaires avec tous les acteurs des écoles (ATSEM, enseignants, animateurs, parents d'élèves,...

- Organisation de la mise en place des activités et ateliers en fonction des contraintes et atouts de chaque site.
- Choix des ateliers en fonction des projets d'école, des besoins de l'enfant et des possibilités d'accès aux locaux.

2- Présentation aux Conseils d'école : explication du scénario et de l'organisation.

Septembre 2014

Mise en œuvre.

QUELQUES COMMENTAIRES... (SUITE)

- Le périscolaire est maintenu en parallèle des ateliers afin de permettre aux parents de venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent d'avoir un espace d'accueil ouvert.

- **Pour les maternelles**, ces ateliers seront différents dans leur forme et leur contenu. On parlera ainsi d'atelier d'éveil qu'ils intégreront au fur et à mesure de leur réveil. Les ateliers seront ouverts de façon à permettre aux parents de venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.

La sieste

Ce moment, particulièrement important pour les jeunes enfants, va faire l'objet d'un temps de travail entre les enseignants, les ATSEM et les animateurs. Il est en effet souhaitable qu'au moins un adulte référent soit présent au coucher et au lever des enfants qui ne seront pas réveillés. Le vendredi, sauf s'ils sont pris en charge par leurs parents, ils iront aux ateliers quand ils seront prêts afin de leur permettre un vrai temps de repos.

L'accueil de loisirs du mercredi

- Le service d'accueil est proposé le mercredi dès la fin des cours à 11h30.

- Les enfants inscrits au service d'accueil de loisirs seront pris en charge dans leurs écoles par les animateurs et transportés en car sur leur lieu d'accueil où ils déjeuneront. Ils participeront aux activités proposées.



Avec 144 jours de classe par an, contre 187 en moyenne dans les pays de l'OCDE, les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves. De nombreuses études ont montré que cette concentration des temps d'enseignement était inadaptée et préjudiciable aux apprentissages.

Saint-Michel-sur-Orge n'a pas attendu une mesure gouvernementale pour engager, dans le cadre du Projet Éducatif Local une large consultation sur les rythmes de l'enfant. Dès janvier 2012, les acteurs éducatifs locaux ont ainsi entamé un temps de dialogue et d'échange qui a permis d'étudier les modalités d'un nouvel équilibre des temps de l'enfant.

Temps scolaire, temps périscolaire, activités péri-éducatives, études surveillées devaient s'articuler de façon cohérente pour permettre la réussite et l'épanouissement des enfants, tout en tenant compte des rythmes imposés.

Le 24 janvier 2013, un décret du ministre de l'Éducation Nationale a finalement fixé le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales, bien que limitées, seront possibles.

La Ville, suivant la volonté des acteurs éducatifs, a souhaité repousser la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014. Par ce choix, elle s'est donnée le temps de la réflexion pour une mise en marche adaptée et cohérente.

Dans cette lettre du PEL, vous retrouverez toutes les informations concernant les travaux engagés depuis 2 ans, ainsi que sur le scénario validé par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Si l'organisation de la semaine scolaire a été actée, les services poursuivent leur travail sur le contenu des différents temps d'accueil en lien avec les acteurs concernés.

Les prochains numéros de cette lettre vous tiendront informés de l'état d'avancement de cette réflexion.

LES GRANDES LIGNES DE LA RÉFORME

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires fixe de nouveaux principes. Ceux-ci comprennent : l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées ; une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30 ; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum.

FORMATION DES ANIMATEURS

La Ville lance un grand plan de formation de ses animateurs afin de développer un programme de qualité pour vos enfants. Ils recevront ainsi des formations spécifiques sur la musique, le sport, les contes, ou encore la vulgarisation scientifique.

Cela permettra aux animateurs non seulement de conduire les ateliers, mais enrichira également l'accueil périscolaire et les projets mis en place sur les accueils de loisirs

UNE CONCERTATION AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION



Quelques chiffres issus de la 1^{ère} concertation sur l'aménagement du temps de l'enfant

Sur les 160 personnes de la communauté éducative et des parents d'élèves ayant répondu aux questionnaires :

73 %, d'entre eux ont estimé que la semaine de 4 jours a provoqué une surcharge de travail pour les enfants et les enseignants.

85 %, d'entre eux ont estimé qu'il faut revenir à la semaine de 4,5 jours.

70 %, d'entre eux ont souhaité que le mercredi matin soit la demi-journée retenue.

82 %, d'entre eux ont souhaité que la durée de la pause méridienne de 2h soit maintenue.

Dans le cadre de son Projet Éducatif Local, la Ville de Saint-Michel-sur-Orge a lancé dès 2011 une large consultation sur la question des rythmes de l'enfant auprès des parents, des enfants et des professionnels de l'éducation sur son territoire.

L'objectif de ce temps d'échange était de faire remonter les interrogations liées à la question du temps de l'enfant sur la commune et notamment sur l'aménagement du temps scolaire. Les éléments récoltés rejoignent les analyses faites au niveau national, à savoir :

- Une semaine trop chargée pour l'enfant : la semaine de 4 jours à l'école est inadaptee et fait l'unanimité dans la description de ses inconvénients : fatigue des élèves, resserrement des enseignements,...
- Un rythme journalier qui ne correspond plus aux besoins chrono biologiques de l'enfant.
- Des temps de repos peu réparateurs.
- Des temps morcelés qui se juxtaposent au lieu de porter un même projet.
- Une organisation de la semaine qui ne favorise pas des apprentissages pérennes et un épanouissement de l'enfant.

Après ces constats, la Ville pouvait lancer dès janvier 2012 une large consultation ciblée plus spécifiquement sur les rythmes scolaires. Afin d'accompagner la réflexion des acteurs éducatifs locaux, les services de la Ville ont fait appel à la Ligue de l'enseignement qui a appliqué une concertation participative visant à créer une coopération durable et une décision partagée entre les différents acteurs.

Pendant toute cette période, des ateliers, animés par la Ligue de l'enseignement de l'Essonne et le service des Actions éducatives, ont été mis en place afin de confronter les idées. Les parents d'élèves ainsi que les professionnels ont été sollicités à travers des questionnaires visant à déterminer les besoins. **Une grande majorité des parents y ont ainsi répondu**, permettant d'adapter la réponse aux plus près des attentes.

L'ÉLABORATION DU SCÉNARIO DÉFINITIF

Pour se donner le temps de la réflexion, la municipalité a demandé, le 25 février 2013, au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) le report de la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2014.

Cette décision n'a pas stoppé pour autant le travail de réflexion et le processus de concertation : entre avril et mai 2013, des groupes de travail ont réuni les enseignants, les parents d'élèves, les ATSEM, les animateurs et les personnels d'office. Ils ont permis de faire émerger deux scénarii qui ont été fusionnés dans un scénario définitif qui a été présenté à l'ensemble des acteurs en juin 2013.

Ce scénario prévoit :

- Le passage à une semaine de 5 jours comprenant le mercredi matin.
- L'allongement de la durée d'enseignement le matin plus favorable pour l'acquisition des savoirs.
- Pas de rallongement de la pause méridienne (maintenue à 2 heures)
- Le raccourcissement de la journée (fin à 16h et à 15h le vendredi) permettant le démarrage de l'étude plus tôt et une mise en place d'ateliers sportifs, culturels et de développement personnel.

Ce scénario a été envoyé au DASEN, qui l'a validé, pendant l'été 2013.

LE CHOIX DU MERCREDI OU DU SAMEDI MATIN

La Ville a décidé de consulter les parents et les enseignants afin de choisir quel jour supplémentaire serait le plus adapté à leur organisation. Face aux résultats obtenus, c'est le mercredi qui a été sélectionné pour l'élaboration du scénario.

Les résultats :

60% des parents ont répondu au questionnaire et à 77% ont choisi le mercredi.

67% des enseignants ont répondu au questionnaire. 49% d'entre eux ont choisi le samedi, 44% ont choisi le mercredi, 7% ont indiqué ne pas avoir de préférence.

LE SCÉNARIO DÉFINITIF

Dès la rentrée 2014, l'emploi du temps de vos enfants s'organiserait selon les plannings ci-dessous. Si les horaires sont d'ores et déjà actés, le contenu reste encore à définir avec les différents services et établissements scolaires d'ici à la rentrée scolaire 2014.

SCENARIO VALIDE PAR LE DASEN JUILLET 2013						
	7h30-8h30	8h30-12h00	12h00-14h00	14h00-16h00	16h00-17h30	17h30-19h00
LUNDI	Périscolaire	Enseignement	Repas	Enseignement	Périscolaire / goûter	
MARDI	Périscolaire	Enseignement	Repas	Enseignement	Périscolaire / goûter	
MERCREDI	Périscolaire	Enseignement	ACCUEIL DE LOISIRS AVEC REPAS ET TRANSPORT			
JEUDI	Périscolaire	Enseignement	Repas	Enseignement	Périscolaire / goûter	
VENDREDI	Périscolaire	Enseignement	Repas	Enseignement	Ateliers sportifs et culturels / goûter	Etude / goûter

SCENARIO POUR LES MATERNELS						
	7h30-8h30	8h30-12h00	12h00-14h00	14h00-16h00	16h00-17h30	17h30-19h00
LUNDI	Périscolaire	Enseignement	Repas Sieste à 13h30 pour les PS	Enseignement	Périscolaire / goûter	
MARDI	Périscolaire	Enseignement	Repas Sieste à 13h30 pour les PS	Enseignement	Périscolaire / goûter	
MERCREDI	Périscolaire	Enseignement	ACCUEIL DE LOISIRS AVEC REPAS ET TRANSPORT			
JEUDI	Périscolaire	Enseignement	Repas Sieste à 13h30 pour les PS	Enseignement	Périscolaire / goûter	
VENDREDI	Périscolaire	Enseignement	Repas Sieste à 13h30 pour les PS	Enseignement	Ateliers d'éveil + goûter : accueil échelonné jusqu'à 15h30	

Certains points du scénario sont toujours en questionnement et peuvent évoluer en fonction des réflexions menées dans les groupes de travail. Vous pourrez en prendre connaissance dans les prochaines publications éditées par la Ville (Saint-Michel-ma-Ville, Lettre du PEL,...).

QUELQUES COMMENTAIRES...

La matinée

Le temps d'enseignement a été rallongé de 30 min : Cette disposition vise à permettre un enseignement optimum car c'est le moment de la journée où les enfants sont le plus réceptifs aux apprentissages et les plus performants.

Le périscolaire

- **Débuté à 16h** au lieu de 16h30 tous les jours de la semaine **sauf le vendredi à 15h**. Les parents auront le même choix qu'avant la réforme : périscolaire et/ou étude.
- Une continuité dans les propositions d'activité sera conservée tous les jours de la semaine afin d'éviter la confusion pour les enfants comme pour les parents.
- **Des pôles d'activité** seront proposés aux enfants sur le temps périscolaire.

L'étude surveillée

- **Débuté à 16h** : en débutant plus tôt, les enfants sont moins fatigués pour revoir leurs leçons ou faire leurs devoirs.
- **Le vendredi** : il est proposé qu'elle démarre après les ateliers (à 16h30) de façon à permettre à tous les enfants qui le souhaitent de bénéficier de cette nouvelle offre.

Les ateliers

- Ils auront lieu **uniquement les vendredis de 15h à 16h30**. Afin de garantir une qualité de l'activité, des groupes restreints seront formés (12 en moyenne).
- Chaque atelier sera dispensé sous forme de cycle d'une durée de 5 semaines. **Les enfants inscrits devront être présents sur la totalité des séances.**
- Les ateliers seront animés par des intervenants extérieurs et/ou des animateurs de la ville formés à cette fin (voir encadré).



LES PARTICIPANTS À LA RÉFLEXION

Pour mener à bien ce diagnostic, tous les acteurs de l'éducation sur le territoire ont été sollicités : les associations de parents d'élèves, l'Éducation nationale (Inspecteur de l'éducation nationale, directeurs(trices) d'écoles, principaux des collèges, enseignants), les services de la Ville (périscolaire, extrascolaire, scolaire, jeunesse, sport, petite enfance, réussite éducative, conservatoire, Centre Social, Conseil Municipal des Jeunes), les associations sportives, culturelles et d'accompagnement à la scolarité, la Politique de la ville. Au total, plus de 140 personnes ont été associées à cette démarche.